



Dourdan, le 26 novembre 2021

Mesdames et Messieurs,

Depuis notre communication exceptionnelle du 23 novembre dernier, nous n'avons eu de cesse de consulter un grand nombre de partenaires et clients afin de trouver des solutions alternatives à la crise que nous traversons et à la décision difficile que nous avons eu à prendre sous contraintes.  
Nous avons travaillé sans relâche en consultant largement la profession.

Depuis mardi après-midi, des clients nous informent que parmi les lignes de commandes par un et deux exemplaires supprimées par MDS, les commandes individuelles des consommateurs étaient les plus sensibles. Ce sujet est d'autant plus critique que le point de vente est moins important.

Selon les estimations qui nous sont remontées, les commandes consommateurs représenteraient environ 16% des lignes supprimées, soit environ 63.000 lignes de commandes.

Après une analyse encore plus poussée de nos possibilités et alternatives logistiques, nous sommes parvenus à mettre en place un dispositif d'urgence, pour rattraper en priorité ces 63.000 lignes de commandes et préserver le plus possible votre relation clients.

Les critères de ce dispositif de **commandes consommateurs** sont définis ci-dessous :

- ouvert du 1er au 3 décembre ;
- une seule commande par point de vente ;
- la commande doit obligatoirement comporter la contremarque **\*\*1121** ;
- si le nombre de lignes dépassait au final 63.000 lignes, nous serions contraints de retirer les ouvrages parus en 2021 et ce jusqu'à l'atteinte des 63.000 lignes ouvertes ;
- les livraisons seront réalisées avant le 24 décembre.

Nous recevons également des demandes concernant **les commandes collectivités**. Nous proposons d'appliquer un dispositif comparable afin de préserver également ce point sensible qui nous a été remonté par de nombreux clients ou groupements. La contremarque **\*\*1121** sera de nouveau ouverte entre le 13 et 17 décembre, pour des livraisons en janvier 2022, dans le cas des commandes collectivités qui accepteraient d'être facturées en 2022.

Nous rappelons que notre seul et unique objectif est de pouvoir livrer pour les fêtes les commandes de réassorts que nous allons recevoir dans les prochains jours et d'avoir des délais acceptables de traitement des commandes en janvier prochain.

Nous allons activer également des mesures immédiates de soutien à l'ensemble de la profession :

- ⇒ Pour l'ensemble **des factures réassort et nouveautés de novembre et décembre 2021**, nous appliquerons une échéance supplémentaire de 30 jours.
- ⇒ Concernant **les crédits retours**, nous rappelons que les échéances sont supprimées en novembre et décembre. Nous prolongerons cet engagement jusqu'à la fin du traitement des retours réceptionnés chez MDS en 2021, soit fin janvier 2022.
- ⇒ D'autre part, **les offices nouveautés de janvier 2022** bénéficieront d'une échéance supplémentaire de 60 jours

⇒ Enfin, dans le but de retrouver pour ce début d'année une relation commerciale plus normale avec nos clients, nous appliquerons à l'ensemble de nos clients, pour les offices de nouveautés de janvier 2022, une surremise **inconditionnelle de 2%** (en cascade).

Durant toutes ces perturbations, l'équipe comptabilité MDS clients reste bien évidemment à votre écoute (adresse mail = [compta.clients@mdsfrance.fr](mailto:compta.clients@mdsfrance.fr)).

Nous espérons que ces aménagements permettront de retrouver une situation apaisée.

Nous sommes conscients que les décisions annoncées en ce début de semaine sont difficiles, c'est hélas le seul moyen pour retrouver un fonctionnement normal, compte tenu de la situation d'engorgement de nos chaînes de traitement dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

A nouveau, nous vous présentons toutes nos excuses. Nous travaillons évidemment sur un fort développement de nos capacités en 2022.

Olivier Barbé  
Directeur général de MDS

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.